

Commune Nouvelle de THORAS

PROCES VERBAL Conseil Municipal du 22 Août 2026

Nombre de conseillers municipaux : 15

Date de convocation : 13 août 2026

L'an deux mil vingt-six, le 22 août à 9h30, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de THORAS s'est réuni sous la présidence de Ludovic LEYDIER, Maire.

Présents : BARLET Serge, BARNIER Camille, BOUET Maryse, BOUQUET Dominique, BOUQUET Philippe, CELLIER Yvan, COUFORT Marie Claude, CUBIZOLLE Marie-Pierre, LACOUR Jean Luc, LEBRE Marie Claude, LEYDIER Ludovic, PASCAL Patrice, RAMBAUD Sébastien

Excusés : BERARD Marion : pouvoir à LEYDIER Ludovic

MERLE Benoît : pouvoir à LACOUR Jean Luc

Secrétaire de séance : Marie Claude LEBRE

2026-08-01 DM 01 annulation titres sur années antérieures

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'annulation de titres émis de SFR concernant le loyer dû pour l'implantation du pylône de téléphonie mobile, sur les années 2023 et 2024. En effet la société SFR a transféré ses avoirs auprès de la société HIVORY .

Pour recouvrer cette créance un nouveau titre global sera émis en 2026.

Après en avoir délibéré, le CM décide de modifier le budget comme suit :

Section de fonctionnement - Dépenses C/673 : + 1 000.00

Recettes C/752 : + 1 000.00

2026-08-02 Convention Ingé 43 RGPD et Protection des données

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Agence d'Ingénierie des Territoires de Haute-Loire propose aux Communes d'assurer pour elles la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) ainsi que la mission de Délégué externalisé à la Protection des Données (DPO)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition de Ingé 43
- Autorise le Maire à signer tout document afférent

2026-08-03 Parcours VTT par la Communauté d'Agglomération du Puy En Velay

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté d'Agglomération du Puy En Velay envisage de développer l'offre d'activités en pleine nature, notamment en matière de parcours VTT dans le secteur des gorges de l'Allier.

Deux parcours seraient amenés à traverser notre Commune au niveau de Croisances et de Verreyrolles.

La Communauté d'Agglomération du Puy En Velay se charge de la mise en valeur et du balisage des parcours. La promotion des parcours sera assurée par l'Office de Tourisme. Il appartiendrait à la Commune de procéder à l'inscription de ces parcours au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) ainsi qu'à leur entretien sur son territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la Communauté d'Agglomération du Puy En Velay à mettre en place ces parcours

Signatures :

Le Maire : LEYDIER Ludovic

La secrétaire de séance : LEBRE Marie Claude

Intervention de Ludovic LEYDIER

Informe le CM du déploiement du dispositif « les Essentiels du mandat » proposé par Ingé 43 qui se compose de 7 missions (classement voirie communal, recensement chemins ruraux, plan pluriannuel d'investissement en matière de voirie, d'eau et assainissement, diagnostic des systèmes d'information, diagnostics des ouvrages d'art, élaboration schéma de gestion du patrimoine immobilier)

Au regard des missions proposées, le Conseil Municipal n'envisage pas actuellement d'adhérer à ce dispositif

Intervention de Sébastien RAMBAUD

Travaux Didier :

Coupes chemins – Piste Ventajols – Fuite eau Croisances – réfection vidange Croisances suite aux travaux concernant le Diagnostic – Installation compteur eau Babonnès – Entretien station (beaucoup de gravillons au bac de dessablage) – installation panneaux pour foire – Fuite eau Babonnès

A noter : Didier est revenu travailler durant ses congés pour le réseau AEP

Intervention de Serge BARLET

Présente un programme de travaux de voirie à réaliser en 2026 et 2027 pour une somme globale de 201965 €

Les travaux de Ventajols et Chazelles sont déjà actés par un marché d'appel d'offres.

Les travaux du Cheylot font l'objet d'une subvention au titre de la DETR 2026

La rue de l'école à Thoras pourrait se faire rapidement sur les fonds propres de la commune pour un montant d'environ 22010 €

Concernant les rues de Thoras (du Mestio, du Calvaire), des emplois routiers seront entrepris prochainement en attendant la phase 2 du projet de requalification du bourg.

Pour les villages de Montrezon, du Crouzet et de Reynaldès, un dossier de demande de subvention au titre de la DETR sera déposé pour 2027

Intervention de Marie Pierre CUBIZOLLE

Foire : organisation – plannings des bénévoles - préparation